



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique DROUIN

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-65 DU 06-10

CONVENTION RIVERAINS ROUTE DE SEICHES : PIEGE A EAU

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux ont été réalisés Route de Seiches. Il a été installé des canalisations et des grilles d'eau pluviale sur la parcelle cadastrée C 2384.

Il convient pour cela d'établir une convention entre les propriétaires et la commune, dont les modalités sont indiquées dans le projet de convention joint à ce dossier.

Monsieur le Maire explique les travaux, les pièges à eau étant difficilement installables sur le domaine public, nous les avons fait installer sur le domaine privé, pour un bon écoulement des eaux. L'entretien est à réaliser par le propriétaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider cette convention.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette convention.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Drouin

Le Maire

David LAGLEYZE

